



## COMMUNIQUÉS DE PRESSE



*Communiqués de presse - archives nationales 2007*

### **Davantage de logements abordables au profit des résidents du Cap Breton**

**NORTH SYDNEY, Nouvelle-Ecosse, le 05 octobre, 2007** — Les résidents du Cap Breton auront sous peu accès à un plus grand nombre de logements abordables à Sydney, North Sydney et Sydney Mines. Par l'entremise de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable, 130 logements à prix abordable seront construits ou rénovés au profit des familles, des personnes seules et des aînés.

Judy Streach, ministre des Services communautaires, et Gerald Keddy, député fédéral de South Shore - St. Margaret's, qui représentait l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social, annonçaient aujourd'hui, le 5 octobre, la production de deux nouveaux ensembles résidentiels et confirmaient la mise en chantier d'un troisième, lequel avait déjà fait l'objet d'une annonce.

« Nous nous engageons à investir dans le logement abordable au Cap Breton », a déclaré Mme Streach. « Grâce à la contribution de nos partenaires fédéraux et commerciaux, nous produisons et préservons des logements abordables partout dans l'île. »

« Le nouveau gouvernement du Canada est déterminé à ce que des logements abordables soient mis à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin, en Nouvelle-Écosse et à l'échelle du pays », d'ajouter M. Keddy. « La réalisation de ces nouveaux logements dans la région de Sydney permettra aux familles, aux aînés et aux personnes à revenu peu élevé de vivre dans un logement sûr et de qualité, à prix abordable, et de tourner ainsi une nouvelle page de leur vie. »

Par l'entremise de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable, le gouvernement fédéral a versé plus de 1,8 million de dollars à des fins d'immobilisations à l'égard des trois ensembles et le ministère des Services communautaires versera 285 000 \$ en suppléments de loyer relativement à certains des logements.

Northside Property Holdings s'occupe de convertir un ancien bâtiment commercial situé au 177 de la rue Queen à North Sydney en six appartements familiaux, dont un qui sera accessible en fauteuil roulant. Le coût total de l'initiative est évalué à 282 900 \$. L'ensemble a reçu une somme de 108 000 \$ du gouvernement fédéral, dans le cadre de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable.

À Sydney, Donovan Rentals a rénové 104 maisons en rangée à prix abordable destinées à des familles. Ces maisons sont situées sur MacAulay's Lane, Rockcliff Crescent et Sidella Drive, à Sydney. L'initiative, dont le coût s'élève à 1,3 million de dollars, a reçu 1,2 million en fonds fédéraux en application de l'entente.

Le troisième ensemble, produit par New Deal Developments, consiste en 20 logements abordables destinés à des personnes seules et à des aînés et est situé sur la rue Pitt, à Sydney Mines. L'ensemble de 1,3 million de dollars dont la construction a déjà commencé a reçu 500 000 \$ du gouvernement fédéral et 285 000 \$ pour le financement des suppléments au loyer, de la part de la Nouvelle-Écosse.

## Nouvelles hypothécaires - Davantage de logements abordables au profit des résidents du Cap Breton

En mars 2009, le gouvernement fédéral, la province et ses partenaires, auront engagé 56,2 millions de dollars aux termes de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable pour la construction ou la rénovation de logements abordables dans la province.

Les personnes intéressées pourront obtenir des précisions au sujet de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable en s'adressant aux bureaux locaux des services d'habitation ou en consultant le site Web du ministère des Services communautaires au [www.gov.ns.ca/coms](http://www.gov.ns.ca/coms).

### Personnes-ressources pour les médias :

Kristen Tynes  
Services communautaires  
902-424-4038  
[tyneskja@gov.ns.ca](mailto:tyneskja@gov.ns.ca)

Emely Poitras-Benedict  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
902-426-8127  
[epoitras@cmhc.ca](mailto:epoitras@cmhc.ca)

[Voir le discours](#)

## Document d'information

# Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable

### Première phase

Les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont signé une Entente concernant le logement abordable le 13 septembre 2002. Cette première phase prévoyait l'investissement, de la part du fédéral, d'une somme de 18,63 millions de dollars, à laquelle devait se greffer une contribution équivalente de 18,63 millions de dollars de la part de la province de la Nouvelle-Écosse.

Dans son discours du Trône de 2001, le gouvernement du Canada annonçait qu'il aiderait à stimuler la production de logements locatifs abordables. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du logement se sont rencontrés deux fois pour mettre au point les détails d'une initiative en matière de logement abordable qui répondrait aux besoins et aux priorités de chaque province et territoire, tout en atteignant l'objectif d'accroître le nombre de logements abordables. Le cadre de référence définitif, qui a été élaboré et accepté le 30 novembre 2001, comprend les éléments suivants :

- les provinces et les territoires ont la responsabilité première de concevoir et de mettre en application les programmes de logement;
- les provinces et les territoires requièrent des programmes souples qui répondent à leurs besoins respectifs en matière de logement;
- cette initiative doit avoir pour résultat la création de logements abordables destinés aux ménages à revenu faible ou modeste;
- les logements subventionnés devront demeurer abordables pendant au moins 10 ans;
- la subvention maximale doit être de 25 000 \$ par logement;

## Nouvelles hypothécaires - Davantage de logements abordables au profit des résidents du Cap Breton

- les provinces et les territoires devront fournir une contribution globale équivalente à celle du gouvernement fédéral.

### **Deuxième phase**

Une nouvelle entente a été signée le 3 mars 2005 en vertu de laquelle chaque ordre de gouvernement injectera 9,46 millions de dollars dans la construction ou la rénovation de logements abordables en Nouvelle-Écosse. La deuxième phase tient compte du cadre de référence établi à la première phase de l'Entente concernant le logement abordable, à l'exception près que la subvention maximale est plus élevée, et que les ménages ou clients potentiels doivent être admissibles au logement social et inscrits à cette fin sur une liste d'attente.

### **Autres mesures d'aide du gouvernement fédéral en matière de logement en Nouvelle-Écosse**

La contribution fédérale de 28,09 millions de dollars s'ajoute aux dépenses actuelles du gouvernement du Canada pour le logement dans la province de la Nouvelle-Écosse. Chaque année, le gouvernement fédéral affecte environ 80,9 millions de dollars sous forme de contributions et de subventions pour venir en aide à quelque 22 350 ménages à revenu peu élevé, âgés, personnes handicapées, Autochtones et victimes de violence familiale.

Ce montant comprend les fonds destinés au logement social et environ 7 millions de dollars consacrés au Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), au programme Logements adaptés : âgés autonomes (LAAA), au Programme de réparations d'urgence (PRU) et au Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH).

### **Autres mesures d'aide du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en matière de logement**

Le gouvernement provincial offre des programmes pour aider les ménages au revenu faible ou modeste à conserver, à acquérir ou à louer des habitations sûres, abordables et de taille convenable. Par l'entremise des organismes d'habitation, la Nouvelle-Écosse possède et exploite plus de 12 000 logements locatifs destinés aux familles et aux âgés. Le loyer est fondé sur le revenu du ménage. Nous consentons également des subventions et des prêts pour réparer ou agrandir les maisons, de même que des fonds hypothécaires pour acquérir ou construire des maisons modestes.